

EDITO

La **communication** est un élément omniprésent et indispensable dans notre société aujourd'hui. Elle prend une part toujours plus importante et se doit d'être variée et rapide sous peine de manquer d'intérêt.

Les élus que nous sommes ont un devoir particulier d'information par rapport à la population, aux habitants. C'est pour cela que la municipalité a fait le choix de communiquer sur plusieurs supports afin de toucher tous les theillais(es) : feuille Infos, bulletin municipal, plaquette et, enfin, le site internet www.letheildebretagne.fr.

Une équipe motivée et compétente, au travers du comité « communication », Laure Robert, Philippe Peltier, Eric Gendreau, Yann Bienassis, Dominique Kiss, s'investit à mes côtés pour élaborer, mettre à jour ou améliorer ces différents supports pour vous rendre compte.

Un autre volet de notre mission : l'organisation de manifestations publiques.

Rappel : Sur le site internet, des pages sont dédiées aux associations locales et la rubrique « Agenda » vous reste largement ouverte !

Vous contribuez à l'animation de la commune

Geneviève Ferré, Adjointe déléguée à la Communication

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 8 septembre 2014

Réflexion sur la mise en place d'un plateau sportif :

Présentation d'exemples de plateau sportif par Mme le Maire. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour la mise en place d'une commission communale présidée par Marie-Annick Boué et constituée de Catherine Forestier, Benoît Clément, Gaëlle Luce-Oubry, Stéphane Thomas, Eric Peltier, Christophe Lecomte, Geneviève Ferré et Jean-Louis Cocault.

Bulletin municipal décembre 2014. Choix d'un prestataire (imprimeur). Après vote, le Conseil a retenu l'entreprise Fertard à l'unanimité pour un montant de 2 945 € ht.

Plan de lutte contre les ragondins et les rats musqués : convention de piégeage avec le SIBV de la Seiche.

Le Conseil a voté à l'unanimité favorablement à la convention et à l'indemnité proposée pour le piégeur. Christophe Lecomte est le référent sur ce dossier.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable établi par le SIEFT.

Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport annuel du SIEFT Aménagement de la rue du Bourg Joly : présentation devis pour enrochement du talus.

La commission cadre de vie a opté pour l'enrochement. Le Conseil s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour confier les travaux à l'entreprise Giboire pour un montant de 5 114 € ht.

Approbation de la charte de partenariat avec la CCPRF pour la saison culturelle 2014-2015.

Organisation de deux spectacles en partenariat avec la CCPRF qui se dérouleront à la bibliothèque. Le Conseil se prononce par un vote favorable au projet à l'unanimité.

Comptabilité : budget communal, DM n°2. Les commissions des finances et des rythmes scolaires s'étaient prononcées favorablement aux dépenses occasionnées par la mise en place des TAP dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Le Conseil se prononce favorablement à cette DM2 à l'unanimité.

Motion de soutien sur la baisse des dotations de l'Etat.

L'état des finances publiques de la Nation a conduit le Gouvernement à réduire les dotations aux collectivités territoriales. Le Conseil vote à l'unanimité une motion de soutien face à cette difficulté en attendant que des solutions de compensation soient trouvées.

Motion Loi ALUR. Cette loi risque d'avoir pour effet de voir le bâti rural se dégrader et d'encourager les travaux non déclarés. Le Conseil vote à l'unanimité une motion demandant le réexamen de ce texte de loi.

Débroussaillage : choix d'une entreprise. Après vote, par 16 voix pour et 1 abstention, le Conseil retient l'offre la moins-disante de la CUMA des Landes pour un montant de 6 468 € ht.

Frelons asiatiques. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que dorénavant, les frais occasionnés par la destruction des nids de frelons asiatiques seront pris en charge par la commune.

RESPECT DES LIEUX PUBLICS

A plusieurs reprises, le Parc du Lavoir a été victime de vandalisme. Dégradation de la toiture du lavoir, arrachage de signalétiques, jeux saccagés, tous ces actes irresponsables nuisent au bien vivre ensemble. Il serait bon d'en prendre conscience. Merci aux parents de transmettre à vos enfants ces consignes de bonne conduite et d'être vigilants au bon respect de lieux publics.

Le Maire, Marie-Annick Boué

COMITÉ CADRE DE VIE—ENVIRONNEMENT

Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous.

Un nouveau comité « cadre de vie » motivé et professionnel, constitué par Laure Robert, Muriel Scolan, Marie Trébon, Jean-Louis Cocault, Hervé Jouanolle, Dominique Peltier, Jacqueline Boucaud, m'accompagne dans cette seconde mission à plusieurs volets :

- tout mettre en œuvre pour embellir notre cité, s'assurer de l'entretien du patrimoine végétal et arboré : parcs, espaces verts, aires de jeux, prévoir de nouveaux aménagements...

- être partie prenante pour l'environnement et le développement durable au travers de la gestion différenciée en réflexion actuellement.

Ces deux comités font preuve de professionnalisme ! Leur collaboration est appréciée et leurs conseils sont mis en application. Merci à ces deux équipes motivées !

Geneviève Ferré - 3^{ème} Adjointe déléguée à la communication et au cadre de vie

RUE DU BOURG JOLY

Les travaux d'aménagement (enrochements, plantations) et de mise en sécurité de la rue du Bourg Joly (angle de la Rue Lequerré) auront lieu courant octobre.

Geneviève Ferré – Adjointe cadre de vie

TOUS POUR LA VIE—24^{ème} EDITION

Les 3, 4 et 5 octobre 2014

- **Vendredi 3 octobre** : loto salle omnisports à 20h00 à Janzé ou **Zumba party** Salle des sports de 20h à 23h à Essé

- **Samedi 4 octobre** : **rando cyclo** 9h30h-15h. Courses enfants à 14h00. Course de la vie à 15h30. Soirée spectacle à 20h00. Réservez votre repas au 02.23.31.00.01 ou au 02.99.44.12.25.

Tarifs : Paleron de boeuf grillé 18€ ou jambon-frites 13€. - **Dimanche 6 octobre** : rando cyclo 8h-12h. Marche au départ du Theil. Rendez-vous, place de l'église à 14h.

Plus d'informations sur le dépliant de Tous pour la Vie disponible en Mairie, ou au 02 99 44 30 30.

Emilie Rabouin, référente pour Le Theil

RANDONNÉE

L'Association Chemins et Randonnées Retiers – Le Theil vous propose une randonnée sur le circuit **LE CHEMIN BLEU** à COMBREE - Bel Air (49) le **dimanche 19 octobre 2014**.

Départ à 9h30 – place de l'Eglise du Theil de Bretagne pour covoiturage. Le circuit vous emmène à la découverte du patrimoine minier caractéristique du pays de Pouancé, dans les pas des Perreyeux, et aussi de la campagne et forêt environnantes. 2 circuits (9 à 13km). Participation 2 € - Prévoir pique-nique – Apéritif offert par l'association.

Renseignements 06.31.23.81.96 / 06.70.38.05.97 / 02.99.43.59.71
Geneviève Ferré/Jean-Louis Cocault

ASSOCIATION CHEMIN ET RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL NOUVEAUTÉ !

L'association met en place des **randonnées ouvertes à tous chaque samedi après midi**. Horaire : de 14 à 15h30-16h environ. Premier rendez-vous le samedi 11 octobre 2014. RV Place de la Mairie à Retiers à 14h00. Si intérêt, il pourra être proposé des randonnées à l'extérieur, fonction du nombre de participants. Cotisation annuelle : 15€. Renseignements : 06.31.23.81.96 - 06.84.40.78.36

SOIRÉE SPECTACLE : Samedi 11 octobre 2014 à 20h30 Salle Communale du Theil de Bretagne

1^{ère} partie : Groupe Vocal La Musarde – Le Theil

2^{ème} partie : La Compagnie Patrick Cosnet : théâtre intitulé « la Casquette du Dimanche ». Tarif : 10€ - Tarif réduit <12-18a> 6€ - Gratuit enfants <12 ans. Billets en vente au Restaurant Le Theillais – Réservations : 06.31.23.81.96 – 06.12.26.18.95. La Municipalité / Le Comité des Fêtes

A FOND LA GYM 2014-2015

vous propose **2 cours adultes : nouveau 1er cours de gym/fitness le jeudi de 14h30 à 15h30 et un 2ème cours le jeudi soir de 19h30 à 20h30**, à la salle de la garderie. Les cours se décomposent en plusieurs ateliers (gym, abdo/fessiers, cardio, pilât...) en musique dans la joie et la bonne humeur !". Contact laurence.boussin@orange.fr / 02.99.47.74.23 / 06.63.73.66.32

ESSÉ//LE THEIL FOOTBALL CLUB

Le nouveau club recherche des jeunes joueurs dans les catégories 06, 07, 08, 09 : à partir de 5 ans jusqu'à 8 ans. Les entraînements ont lieu le samedi matin au stade du Theil de 10h30 à 12h en présence des encadrants. N'hésitez pas à nous contacter Jonathan PELHATE (encadrant) 06 01 33 10 85
David BURGET (Président) 06 31 97 68 06
Fabien HOUGET (Vice Président) 06 84 05 14 43

CLUB DE TENNIS RETIERS/MARTIGNE

Cours enfants à partir de 6 ans le samedi matin. Tarif annuel : 135 €(incluant 25 h de cours). 2 équipes séniors sont engagées en championnat départemental, tarif annuel : 80€. **Le jeudi soir Cours adultes facultatifs**. Contact H. Honoré 06.78.78.51.96
<http://sites.google.com/site/tennisretiersmartigne/home>.

LA VIE DE CHÂTEAU

Il s'agit du nom du journal qui paraît tous les trois mois à la Résidence Albert Aubry, relatant les moments forts de l'établissement. L'édition n° 2 est en accès libre à la bibliothèque, et au «Papier Buvard» ou <http://webisimo.es/residence-albert-aubry.com/documents/trim2.pdf>

CE MESSAGE S'ADRESSE A VOUS JEUNES DE 12 à 18 ans

Vous avez des idées pour rendre votre vie de jeunes theillais plus dynamique ? Vous souhaitez faire des activités ensemble ou simplement vous connaître ? Alors venez nous soumettre vos projets ou suggestions lors d'une rencontre avec le Comité Consultatif Jeunes **courant octobre 2014** ou envoyez un mail à mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr qui transmettra à Catherine FORESTIER, Adjointe déléguée à la Jeunesse.

BIBLIOTHÈQUE

Atelier : si on avait un sac pour venir à la bibliothèque !

La bibliothèque vous propose un atelier dessin et transfert pour les enfants à partir de 5 ans, le mercredi 15 octobre à 14h30. N'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Les places sont limitées à 18.

Attention ! La bibliothèque sera fermée le jeudi 30 octobre et le samedi 1er novembre.

Nos horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, mercredi 14h30-16h30, jeudi 15h-18h, le samedi et le dimanche de 10h30-12h30. Nous contacter : 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

COULEURS DE BRETAGNE

Quelques œuvres des artistes de la manifestation « Couleurs de Bretagne », sont présentées salle d'exposition du **Centre Socio-Culturel Rosalie Lebreton** jusqu'au **15 octobre** aux horaires de la bibliothèque.

NOUVEAU SITE INTERNET DES BIBLIOTHÈQUES

Un tout nouveau portail internet des bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées : <http://bibliotheques-rocheauxfees.fr>. Un agenda pour toutes les animations proposées chaque semaine : les lectures pour les petits, les expositions, les spectacles... Une recherche facilitée de tous les documents présents dans l'ensemble des bibliothèques... Un compte lecteur pour gérer les réservations, voir l'état des emprunts... Une nouvelle offre de ressources en ligne : de la Vidéo à la demande, des E-Books (livres électroniques), des activités pour les enfants. Pour en savoir plus : sur le facebook du réseau des bibliothèques : <https://www.facebook.com/BibliothequesDuPRAF>, 02.99.43.64.87 ou dans les 12 bibliothèques.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 1er septembre 2014 le renouvellement du permis de conduire s'accompagne du **règlement d'un droit de timbre de 25€ si l'ancien permis ne peut être présenté (en cas de perte, de vol ou de destruction accidentelle)**. Ce timbre fiscal peut être acheté soit dans un bureau de tabac, soit au guichet de la Trésorerie. Liste des pièces à produire et formulaire de demande de renouvellement disponibles sur le site : www.ille-et-vilaine.gouv.fr (rubrique : vos démarches - permis de conduire).

NOUVELLE LIGNE DE BUS ILLENOO N° 22 RETIERS – JANZE - RENNES

Depuis le 1^{er} septembre, une **nouvelle ligne interurbaine et multimodale Retiers, Janzé - Rennes**, est en place, en complémentarité à l'offre de train existante TER Rennes – Châteaubriant. Avec un même abonnement, les usagers peuvent prendre le car et le train (sauf les scolaires). Renseignements <http://www.illenoo-services.fr> ou 0810351035
Horaires affichés à la mairie et dépliants disponibles.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les distributions de sacs jaunes aura lieu le **lundi 13 octobre**. **Deux rouleaux de sacs jaunes** seront déposés sur les conteneurs individuels présentés à la collecte le jour de la distribution. Les personnes collectées en bacs collectifs ou en bacs regroupement sont invitées à venir chercher leurs sacs jaunes en Mairie (aucun rouleau ne sera déposé sur ces bacs).

Avis aux retraités CNRACL : Vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil d'Administration avant le 4 décembre. Liste électorale et instruction de vote affichées en mairie.

Parution le lundi 29 septembre 2014

Pour Infos-Le Theil n° 196 articles à déposer pour le **15/10/2014** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick BOUÉ

Rédaction et impression : Secrétaire

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

